



D E R V E N N
TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

**CONTINUITÉ DE
L'ACTIVITÉ**

MARS 2020

**CRISE SANITAIRE
COVID-19**

REGLES A APPLIQUER SUR LES CHANTIERS MAINTENUS

- ✓ Déplacements sur les chantiers : un véhicule d'intervention par équipier.
- ✓ Application des mesures barrières (1)
- ✓ Port de gants obligatoire
- ✓ Chaque outil ou engin manipulé par une seule personne
- ✓ Nettoyage réguliers des surfaces avec agent désinfectant ou savon
- ✓ Une trousse sanitaire mise à disposition de chaque équipier (savon et gourde d'eau, lingettes désinfectantes, gants...).

JOIGNABLES A TOUT MOMENT

Conducteur de travaux, **Jean-Baptiste SIMON**
07 83 74 97 32, jb.simon@dervenn.com

Responsable des marchés, **Guillaume DURET**
06 78 41 20 79, g.duret@dervenn.com

ASSURER LA PERENNITE DE NOS ACTIVITÉS DANS UN ESPRIT COLLABORATIF ET SOLIDAIRE

(1) Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, tousser ou éternuer dans le coude ou dans un mouchoir à usage unique, saluer sans serrer la main ni embrasser, respect d'une distance de sécurité de 1m.